

62

SEPTEMBRE
2020

Soullans Mag



UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS POUR NOTRE COMMUNE



P 6 à 11 : UN NOUVEAU CONSEIL
JEAN-MICHEL ROUILLÉ RÉÉLU



P 20 à 21 : BUDGET 2020

P 22 à 23 : SOULLANS VILLE NUMÉRIQUE



Chers amis soullandais,

Les élections du 15 mars dernier ont fait sortir des urnes une nouvelle équipe municipale qui a l'honneur de présider aux destinées de notre belle commune de Soullans. Les électeurs ont d'une part, largement plébiscité les anciens conseillers dans leur démarche unitaire de défense des seuls intérêts communaux et d'autre part, accordé leur confiance à de nouveaux conseillers jeunes et motivés.

Nous avons été très touchés par le nombre de suffrages exprimés en notre faveur, soyez en sincèrement remerciés. Les résultats du scrutin traduisent la confiance des Soullandais, pour le travail et les projets du nouveau conseil municipal, et nous encouragent à mener avec dextérité et encore plus de motivation notre programme.

Je remercie très vivement tous mes anciens élus municipaux qui, au cours du précédent mandat, ont régulièrement investi beaucoup de temps pour animer et faire vivre notre commune. Soullans s'agrandit et a développé un dynamisme de ville proche du littoral. L'action municipale aussi soutenue soit-elle, n'a véritablement d'effet que si les acteurs économiques, les acteurs sociaux, les acteurs associatifs et les services municipaux l'accompagnent.

Si beaucoup de chemin a été parcouru pour équiper et développer le Soullans de demain, les besoins ne cessent de croître. Depuis maintenant quelques semaines les nouvelles commissions municipales sont au travail, avec un grand espoir d'entreprendre, tout en gardant le souci des équilibres économiques et environnementaux. La maîtrise de la fiscalité communale, avec des taux modérés, participe à notre bien vivre à Soullans.

Être élus est un engagement de tous les jours. L'équipe municipale est à votre écoute, mais c'est ensemble, en partageant nos idées et en construisant nos projets, que nous ferons évoluer notre cadre de vie pour plus de sécurité, d'infrastructures et de bien-être. Cette vitalité se traduit aussi par la mobilisation des différents services, mais aussi par notre implication dans le respect des gestes barrières afin de maîtriser la propagation de l'épidémie de covid-19, j'en appelle à votre responsabilité, je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous.

Plus que jamais dans cette période de crise sanitaire, formulons le vœu que la plus grande solidarité règne dans nos quartiers et que des élans de sympathie se découvrent au travers des engagements que chacun peut prendre au service des autres.

Je vous souhaite une bonne lecture de la nouvelle formule de cette information municipale.

JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans

Sommaire

Edito	2
Retour sur l'été	3
En bref	4
Le nouveau Conseil Municipal	6
Dossier rentrée scolaire	12
Sport et culture	16
Agenda culturel	17
Point sur les travaux en cours	19
Budget	20
Soullans Ville numérique	22
Hommage	24
L'expression des élus de l'opposition	24
Répertoire des associations	25
Adresses utiles	27



L'ÉTÉ DES ENFANTS À SOULLANS

Malgré la situation sanitaire encore compliquée et les mesures parfois contraignantes, nos enfants ont pu néanmoins profiter de l'été au sein du nouvel accueil de loisirs et de L'Espace Jeunes

Flashback :

« Nous avons fait en sorte que le protocole sanitaire soit pris très au sérieux mais dans une ambiance ludique et apaisante pour chaque enfant, en rassurant aussi les parents : lavage de mains, désinfection des salles, des jeux, des jouets, des ustensiles etc. » affirme Christelle Struga, Directrice Adjointe de l'Accueil de Loisirs.

Déménagements en série

La saison estivale a démarré par deux déménagements importants puisque l'Accueil de Loisirs « La Farandole » a intégré ses nouveaux locaux avec les enfants le 6 juillet 2020 (cf. page 14). L'Espace Jeunes a aussi déménagé dans les anciens locaux devenus disponibles, au 14 rue de l'École.

L'Accueil de Loisirs « La Farandole » a fait son cirque

40 enfants en moyenne étaient présents chaque jour cet été, encadrés par deux animateurs pour chaque tranche d'âge (3-5 ans, 6-7 ans et les 8-11 ans).

Au-delà des activités habituelles, trois dates ont particulièrement dynamisé la saison estivale pour le bonheur des enfants :

- Le 15 juillet : spectacle de cirque « Le voyage de Choupette et Gusto ». Des clowns, de la magie, des bulles, un cowboy, des numéros circassiens pendant 1h avec l'association Chorus land. Au final, toute une journée d'activités et de jeux divers encadrés par l'équipe d'animation sur le thème du cirque. Tous les enfants étaient maquillés en clowns rigolos.
- Le 24 juillet : journée « Mini kermesse déguisée ». Des jeux divers de kermesse comme la pêche à la ligne, le chamboule-tout, le jeu de quilles, le jeu du cerceau, etc. Une journée encadrée par les animateurs mais aussi, durant l'après-midi, par les 4 ados et l'animatrice de L'Espace Jeunes. L'association Chorus Land était de nouveau présente l'après-midi, pour une animation maquillage, sculptures de ballons et dégustation de barbe à papa.
- Le 4 août : « Journée à toi de jouer » Madame Averty-Baron a présenté divers jeux de société pour l'ensemble des enfants de l'Accueil de Loisirs et de L'Espace Jeunes.

Espace Jeunes : place aux responsabilités

En raison de la crise sanitaire suite au COVID-19, il n'y a pas eu de camps ni de sorties extérieures et chaque adolescent a dû appliquer les distanciations et le protocole d'hygiène : port du masque obligatoire, lavage de mains à chaque fin d'activités, désinfection d'ustensiles, etc.

5 jeunes étaient là en moyenne chaque jour : une diminution par rapport aux années précédentes. De nombreux jeunes sont en effet partis en vacances. Mais cela n'a pas empêché ceux présents de profiter d'activités diverses, que ce soient des jeux manuels ou extérieurs.

En encadrant les plus jeunes lors de la journée « Mini kermesse déguisée », les ados ont aussi fait preuve de responsabilités !
Bravo à eux !



LA COMMUNE DE SOULLANS AU RYTHME DE LA CRISE SANITAIRE

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19, la Collectivité s'est adaptée, comme chacun, pour assurer la continuité du service public tout en garantissant le respect des règles sanitaires.

Cellule de veille, protection des personnes vulnérables et isolées, chaîne de solidarité et contrôles policiers renforcés avaient fait l'objet d'actions spécifiques au confinement.

Depuis le 11 mai, le déconfinement a permis de reprendre, petit à petit, le chemin qui ramène à la normalité. Pour autant, la Ville continue de soutenir les Soullandais. Nous le savons tous, les conséquences de cette crise se verront aussi sur le long terme.

La Ville assure un soutien auprès des commerçants et restaurateurs

Au plus fort de la crise, la Municipalité avait pris la décision d'exonérer les exploitants de terrasse (cafés, bars, restaurants, fleuriste, abonnements du marché de plein vent, etc.) de leur redevance d'occupation du domaine public. Et pour cause, leur activité était fortement réduite, voire totalement arrêtée pour certains.

Alors que les conséquences économiques vont probablement perdurer, la Municipalité a décidé de prolonger cette exonération jusqu'au 31 décembre 2020.

Exonération de loyers

Toujours dans une perspective de soutien auprès des professionnels, et dans la mesure de son champ d'actions, le Conseil Municipal a accepté de suspendre ou diminuer les loyers des cabinets occupés par l'ostéopathe et la podologue jusqu'à la mi-mai.



Distribution de masques

16 et 17 mai, dans le cadre de l'opération « Un masque par vendéen », 5 166 masques ont été distribués aux habitants âgés de plus de 10 ans. Ces derniers étaient achetés par le Département et la Communauté de Communes, puis distribués par les conseillers municipaux. La Commune invite les Soullandais à s'en procurer d'autres en complément, au regard de leur activité quotidienne et de l'obligation, entrée en vigueur le 20 juillet, de porter un masque dans tous les lieux clos recevant du public.

Pour rappel :

- Les masques doivent être entretenus selon les indications données par le fabricant concernant le lavage (nombre de lavages, température...).
- Ils doivent être ajustés et couvrir la bouche et le nez.
- Les mains ne doivent pas toucher le masque quand il est porté.
- Le sens dans lequel il doit être porté doit être impérativement respecté : la bouche et le nez ne doivent jamais être en contact avec la face externe du masque.
- Une hygiène des mains est impérative après avoir retiré le masque.
- Le port du masque ne dispense pas du respect, dans la mesure du possible, de la distanciation sociale et dans tous les cas, de l'hygiène des mains.

Un accueil sécurisé

Depuis le début du déconfinement, la Ville veille au strict respect des gestes barrières. De nouveaux équipements en plexiglass ont par exemple vu le jour à la Mairie et la Commune met à disposition, depuis le 11 mai, du gel hydroalcoolique dans tous les lieux ouverts aux publics et qui sont sous gestion communale.

Réouverture des services

Pendant le confinement, des permanences permettaient d'assurer les missions prioritaires. Puis, depuis le 11 mai, la réouverture des services a été progressive afin de maintenir la continuité du service public tout en respectant les mesures sanitaires.

Rendez-vous privilégiés, protocoles sanitaires : la Ville a pris de nouvelles habitudes.

La nature reprend ses droits

Avec un confinement en plein printemps et des services qui ont dû tourner au ralenti, chacun a pu observer que la nature ne perd pas de temps à réinvestir l'espace public. Preuve aussi de tout le travail qui est d'habitude effectué !

La Ville a bien sûr veillé en priorité à maintenir de bonnes conditions de sécurité. L'absence d'utilisation de produits phytosanitaires n'est pas sans impact sur la durée des interventions et les conséquences se verront sur le moyen terme, sachant que des graines ont pu germer et des tailles ont été reportées à 2021.



Restons prudents

La Ville a largement communiqué sur les gestes barrières, que ce soit à travers son site internet, le panneau électronique et un affichage sur tous les lieux publics. Les commerces ont aussi été sensibilisés. Il en va de la santé de tous et d'éviter un toujours possible reconfinement. Merci de demeurer en alerte sur le sujet.

Le nouveau Conseil Municipal



Jean-Michel ROUILLÉ
Maire



Jean-François CHOUIN
1^{er} Adjoint



Anne-Douceline GUILLET
2^e Adjointe



Pascal GUITTONNEAU
3^e Adjoint



Jacqueline THOUZEAU
4^e Adjointe



Louis-Marie GUILBAUD
5^e Adjoint



Jean-Marc RELET
Conseiller municipal



Bernard CROCHET
Conseiller municipal



Rémy BONNEAU
Conseiller municipal



Dominique LEROY
Conseiller municipal



Michel BLANDINEAU
Conseiller municipal



Sylvie DILLET
Conseillère municipale



Frédéric BERTHOMÉ
Conseiller municipal



Lydia BRILLET
Conseillère municipale



Bénédicte CHEVRIER
Conseillère municipale



Myriam ROUXEL
Conseillère municipale



Géraldine RAYMOND
Conseillère municipale



Anne PAILLER
Conseillère municipale



Pascal TESSIER
Conseiller municipal



Thierry LIAIGRE
Conseiller municipal



Céline MARTINEAU
Conseillère municipale



Delphine MOUSSEAU
Conseillère municipale



Karen BAUDRY
Conseillère municipale



Fanny JOLLY
Conseillère municipale



Frédéric HERCBERG
Conseiller municipal



Charlotte ROUSSET
Conseillère municipale



Lorélei VILLERET
Conseillère municipale



Élus communautaires



Le nouveau conseil municipal

→ Conseil Municipal 2020-2026

Soullandaises, Soullandais, vous avez élu un nouveau conseil municipal pour notre commune. 27 conseillers-municipaux, dont 5 adjoints, vous représentent. Projets, commissions, instances locales, partenariats : portrait des missions de la nouvelle équipe nommée.

Crise sanitaire et élections municipales

La situation que nous vivons avec le COVID 19 est inédite et les élections municipales n'auront pas échappé à la règle. Après un premier et unique tour le 15 mars, l'installation du Conseil Municipal et l'élection de M. le Maire par les conseillers municipaux ont dû être repoussées au 16 juin 2020.

La séance était ouverte au public. Jean-Michel ROUILLÉ, seul candidat au poste de Maire, a été élu à la majorité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les adjoints issus de la « Liste d'union et d'intérêt communal »

Jean-François CHOUIN : 1^{er} adjoint au Maire
Anne-Douceline GUILLET : 2^e adjointe au Maire
Pascal GUITTONNEAU : 3^e adjoint au Maire
Jacqueline THOUZEAU : 4^e adjointe au Maire
Louis-Marie GUILBAUD : 5^e adjoint au Maire



Conseillers municipaux issus de la « Liste d'union et d'intérêt communal »

Jean-Marc RELET	Myriam ROUXEL
Bernard CROCHET	Géraldine RAYMOND
Rémy BONNEAU	Anne PAILLER
Dominique LEROY	Pascal TESSIER
Michel BLANDINEAU	Thierry LIAIGRE
Sylvie DILLET	Céline MARTINEAU
Frédéric BERTHOMÉ	Delphine MOUSSEAU
Lydia BRILLET	Karen BAUDRY
Bénédicte CHEVRIER	Fanny JOLLY

Conseillers municipaux issus de la liste « Pour Soullans Osons »

Frédéric HERCBERG
Charlotte ROUSSET
Lorelei VILLERET



LES COMMISSIONS PERMANENTES

Urbanisme, famille, association, etc. : chaque champ d'actions représente un enjeu d'avenir au sein d'une Collectivité. Ainsi, le Conseil Municipal peut se faire assister de commissions permanentes qui étudient les différents projets et rendent leur avis. Leurs constitutions obéissent à un principe de représentation proportionnelle afin d'être fidèles à l'expression démocratique des élections municipales.

À Soullans, 6 commissions permanentes ont été créées avec les membres suivants (M. le Maire est membre de droit) :

→ Urbanisme, habitat, économie, emploi, commerce, transition environnementale

Jean-François CHOUIN (Vice-Président), Pascal GUITTONNEAU, Louis-Marie GUILBAUD, Rémy BONNEAU, Dominique LEROY, Frédéric BERTHOMÉ, Myriam ROUXEL, Géraldine RAYMOND, Pascal TESSIER, Thierry LIAIGRE, Fanny JOLLY, Frédéric HERCBERG

→ Enfance, jeunesse, famille, citoyenneté, culture, transition écologique

Anne-Douceline GUILLET (Vice-Présidente), Jacqueline THOUZEAU, Jean-Marc RELET, Lydia BRILLET, Bénédicte CHEVRIER, Delphine MOUSSEAU, Karen BAUDRY, Charlotte ROUSSET, Lorelei VILLERET

→ Infrastructures, grands projets, bâtiments et développement durable

Pascal GUITTONNEAU (Vice-Président), Jean-François CHOUIN, Louis-Marie GUILBAUD, Bernard CROCHET, Rémy BONNEAU, Dominique LEROY, Michel BLANDINEAU, Sylvie DILLET, Pascal TESSIER, Thierry LIAIGRE, Céline MARTINEAU, Lorelei VILLERET

→ Sports, associations, patrimoine, communication, conseil des sages, transition sociétale

Jacqueline THOUZEAU (Vice-Présidente), Anne-Douceline GUILLET, Jean-Marc RELET, Sylvie DILLET, Lydia BRILLET, Myriam ROUXEL, Anne PAILLER, Thierry LIAIGRE, Céline MARTINEAU, Delphine MOUSSEAU, Fanny JOLLY, Charlotte ROUSSET

→ Agriculture, voirie, assainissement, liaisons douces, transition des déplacements, espaces verts

Louis-Marie GUILBAUD (Vice-Président), Jean-François CHOUIN, Pascal GUITTONNEAU, Bernard CROCHET, Rémy BONNEAU, Michel BLANDINEAU, Sylvie DILLET, Bénédicte CHEVRIER, Géraldine RAYMOND, Anne PAILLER, Karen BAUDRY, Charlotte ROUSSET

→ Finances

Jean-François CHOUIN (Vice-Président), Jacqueline THOUZEAU, Anne-Douceline GUILLET, Pascal GUITTONNEAU, Louis-Marie GUILBAUD, Jean-Marc RELET, Rémy BONNEAU, Myriam ROUXEL, Géraldine RAYMOND, Delphine MOUSSEAU, Frédéric HERCBERG

Appel d'offres

La commission d'appel d'offres est présente pour gérer les différents marchés, selon leurs montants, qui sont passés par la Ville et des entreprises par exemple. Cette commission doit être composée de

- l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant ;
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein.

Sont nommés

Membres titulaires : Jean-François CHOUIN, Pascal GUITTONNEAU, Jacqueline THOUZEAU, Pascal TESSIER, Frédéric HERCBERG

Membres suppléants : Rémy BONNEAU, Myriam ROUXEL, Géraldine RAYMOND, Delphine MOUSSEAU, Lorelei VILLERET

CORRESPONDANT DÉFENSE

Associer pleinement les Soullandais aux questions de défense et développer le lien Armée-Nation grâce à des actions de proximité, comme des missions de sensibilisation par exemple : tels sont les attributs du correspondant défense. Cette fonction existe depuis 2001. Le Conseil Municipal a désigné Pascal GUITTONNEAU pour remplir ce rôle.

→ Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Cette commission a un rôle très important puisqu'elle donne son avis sur les modifications d'évaluation ou les nouvelles évaluations des locaux d'habitation. Elle participe aussi à la détermination des futurs paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation). Les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants seront nommés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur la base d'une liste dressée par le conseil municipal.



Le nouveau Conseil Municipal

LES REPRÉSENTANTS EXTÉRIEURS

Afin de concrétiser ses projets mais aussi pour porter la voix de la Commune au sein des instances partenaires, la Ville est représentée par des élus.

→ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public communal qui est dirigé par un conseil d'administration présidé par le maire. Il établit des solidarités et de l'aide sociale pour ne laisser personne de côté. Il agit notamment auprès des populations fragiles, des personnes âgées et handicapées. À Soullans, il se charge par exemple de :

- l'aide sociale obligatoire,
- la gestion de l'EHPAD,
- l'organisation des actions de prévention, notamment routière,
- la mise en place du repas des aînés.

Au sein du conseil d'administration sont nommés : Jean-Marc RELET, Jacqueline THOUZEAU, Pascal GUITTONNEAU, Anne PAILLER pour les personnes élues au sein du conseil municipal. Dominique PAGEAU au titre de l'UDAF. Alain MANDIN, Martine BROSSARD et Françoise GUILBAUD, au titre de leur participation à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées au sein de la commune.

→ Soullans Animation Tourisme

L'association de loi 1901 « Soullans Animation Tourisme » est là pour étudier et mettre en place des animations culturelles et touristiques. Elle valorise notre patrimoine matériel et immatériel, comme elle a pu le faire par exemple pour l'organisation du marché de Noël qui attire plus de 4 000 personnes chaque année, le Noël des enfants avec le spectacle de Guignol, l'organisation de sorties pédestres et la participation aux manifestations de la Ville, etc.

En accord avec l'association 3 représentants sont nommés en son sein : Thierry LIAIGRE, Bénédicte CHEVRIER, Céline MARTINEAU.

→ ASCLV

L'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (ASCLV) a en charge l'aménagement du territoire et le développement touristique de la Vendée, selon leurs politiques publiques locales.

Les instances de la société (Assemblée spéciale, Conseil d'administration, Assemblée générale) sont exclusivement composées d'élus représentants les collectivités locales et leurs groupements actionnaires.

Sont nommés :

Pour l'assemblée générale de la Société Publique Locale (SPL) :

Membre titulaire : Jean-Michel ROUILLÉ

Membre suppléant : Jean-François CHOUIN

Pour l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'Administration de la SPL :

Membre titulaire : Jean-Michel ROUILLÉ

→ Comité de Jumelage de Soullans

Depuis 1999, les communes de Soullans et de Ledesma, en Espagne, sont jumelées. Les relations entretenues permettent de s'enrichir mutuellement, que ce soit dans le domaine scolaire, associatif, culturel, sportif, professionnel, familial, économique, etc.

Le Comité de Jumelage de Soullans est constitué de 3 représentants, membres de droit au Conseil d'Administration.

Sont nommés : Anne-Douceline GUILLET, Rémy BONNEAU, Karen BAUDRY

→ Jardins familiaux « La Girade »

Depuis 2015, les jardins familiaux « La Girade » ont été créés pour permettre aux associations d'organiser des lieux de partage, selon des orientations éco-reponsables et de développement durable.

Le Conseil d'Administration est composé d'1 délégué titulaire désigné par le conseil municipal.

Est nommé : Michel BLANDINEAU

→ OGE

La commune de Soullans a sur son territoire, depuis de nombreuses années, une école privée dotée d'un organe de gestion appelé Organisme de Gestion des Écoles Catholiques (OGE). La Ville y est représentée par un élu.

Est nommée : Anne-Douceline GUILLET

→ Syndicat Mixte e-Collectivités

La Ville est représentée au sein de ce syndicat qui propose une plateforme « multiservices numériques » à la Ville, notamment pour les aspects administratifs (télétransmission des actes au contrôle de légalité et au trésorier, marchés publics dématérialisés, etc.)

Est nommé : Jean-Michel ROUILLÉ

→ Comité Territorial de l'Énergie Océan-Marais de Monts (CTE)

Ce comité a pour rôle d'élire les membres du Comité Syndical qui est un organe délibérant du SyDEV, le garant du service public de la distribution des énergies en Vendée (eau, gaz, électricité, etc.).

Sont nommés :

Membre titulaire : Jean-François CHOUIN

Membre suppléant : Pascal GUITTONNEAU

→ E.H.P.A.D. Ernest GUERIN

Un élu représente la Commune au sein du conseil d'administration de l'EHPAD Ernest GUERIN situé à Saint-Jean-de-Monts.

Est nommé : Jean-Marc RELET

→ **Conseil d'école**

La Ville est représentée par le maire ou son représentant et par un élu au conseil d'école des établissements publics.

Est nommée : Delphine MOUSSEAU

→ **Association ESNOV**

L'association E.S.N.O.V. a pour objet l'insertion, par l'activité économique, de personnes qui rencontrent des difficultés d'inclusion sociale et professionnelle.

Elle développe notamment un Atelier Chantier d'Insertion ainsi qu'une association Intermédiaire qui met du personnel à disposition des particuliers, commerçants, artisans et collectivités.

Sont nommés, au sein de son Conseil d'Administration :

Membre titulaire : Jean-Marc RELET

Membre suppléant : Jacqueline THOUZEAU

→ **Association d'aides à la personne**

- Aide à Domicile en Milieu RURAL (A.D.M.R.) Soullans / Le Perrier : est nommé comme représentant : Jean-Michel ROUILLÉ
- Association de Maintien à Domicile (AMAD) de Saint-Jean-de-Monts : est nommé comme représentant : Jean-Marc RELET

→ **Épicerie sociale « Coup de Pouce »**

Située à Saint-Jean-de-Monts, la structure propose aux habitants de la Communauté de Communes de l'approvisionnement alimentaire et des services d'accompagnements.

Est nommée au sein du comité de suivi et du comité de pilotage : Jacqueline THOUZEAU

→ **Comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts »**

Ce comité de pilotage a pour rôle d'élaborer et de suivre les objectifs fixés dans la gestion et le suivi d'un site Natura 2000.

Sont nommés :

Membre titulaire : Louis-Marie GUILBAUD

Membre suppléant : Jean-François CHOUMIN

Maintenant élus et nommés, les conseillers municipaux vont pouvoir concrétiser les projets du programme. Place à l'avenir !





→ SUR LE CHEMIN DE LA RENTRÉE

Après une année scolaire largement perturbée par la crise sanitaire, nos enfants retrouvent le chemin de l'école et des infrastructures communales. L'occasion de comprendre comment s'organise la politique jeunesse de notre Ville. Quelles sont les structures dédiées ? Quels sont les projets et les valeurs de la commune en la matière ? Ouverture des manuels :

DES STRUCTURES COORDONNÉES

L'ensemble des activités et des établissements est structuré par un Projet Éducatif Territorial (PEdT) qui vise à créer des liens et des passerelles entre les structures pour assurer une continuité pédagogique. Il associe les différents acteurs, que ce soient les enseignants, les associations, les parents, les animateurs de l'Accueil de Loisirs et la Municipalité.

Face au développement de l'individualisme et à la défiance envers les institutions, le souhait est notamment de développer la citoyenneté, avec par exemple le Conseil Municipal des Enfants qui leur permet d'apprendre le fonctionnement de la vie démocratique, c'est-à-dire pratiquer l'écoute et le dialogue au sein d'un groupe pour dépasser ses envies personnelles et atteindre l'intérêt général.

Le deuxième objectif de ce PEdT est la découverte de l'art, avec par exemple la rencontre avec les différents styles d'expressions artistiques ou les multiples formes de l'art au travers du contrat local d'éducation artistique culturelle. En effet, face au constat de l'inégalité d'accès à la culture et à l'art, la découverte et la pratique de toutes les formes artistiques semblent essentielles, que ce soit à la bibliothèque, dans les ateliers scolaires ou de loisirs, ainsi que lors des sorties éducatives.

Pour mener à bien ce Projet Éducatif Territorial, les différentes structures travaillent de concert. Sur l'année scolaire qui vient de s'écouler, différents projets ont été menés en lien avec nos objectifs :

1 - École maternelle publique

L'école maternelle publique accueille les enfants âgés de 2 ans et demi à 6 ans répartis dans deux classes.

Le projet d'école se focalise notamment sur la découverte de différentes formes d'expression artistique, la réalisation des compositions plastiques planes ou en volume en faisant des choix et en exprimant des émotions.



2 - École élémentaire publique

L'école élémentaire publique accueille les enfants âgés de 6 à 10 ans qui sont répartis dans 4 classes, allant du CP au CM2.

La continuité des apprentissages vise à préparer les enfants à la rentrée au collège. Le suivi individualisé des élèves est favorisé. La citoyenneté et la culture sont toujours au centre des apprentissages. Expositions, sorties culturelles et rencontres sportives inter-écoles rythment l'année scolaire !





3 - Restaurant scolaire

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le restaurant scolaire est géré par la commune, il sert environ 260 repas par jour.

La Municipalité souhaite travailler sur :

- ✓ la possibilité de fournir des produits issus des circuits courts et une alimentation de saison raisonnée
- ✓ la lutte contre le gaspillage alimentaire



4 - Espace Jeunes

L'Espace Jeunes accueille tous les ans près d'une dizaine d'adolescents âgés de 12 à 17 ans. L'objectif est d'aider les jeunes à tendre vers l'autonomie. Plutôt que d'être dans la consommation d'activités, les adolescents sont invités à créer leurs propres projets, comme par exemple la création de leurs séjours de vacances.





→ ENTRETIEN avec Anne-Douceline GUILLET, adjointe responsable de l'Enfance Jeunesse

« Quelle est la situation de la commune concernant l'évolution démographique des jeunes ?

Après une légère baisse, les effectifs repartent à la hausse, notamment grâce au nouveau lotissement de 40 parcelles destiné aux primo-accédants. Beaucoup de jeunes familles se sont installées, ce qui est positif et correspond à notre volonté de dynamiser la commune.

Quelles sont les nouveautés de cette année ?

Le nouvel Accueil de Loisirs « La Farandole » est un élément phare de la rentrée 2020. Il est beaucoup plus agréable et fonctionnel avec une capacité d'accueil augmentée.

L'espace Jeunes a lui aussi déménagé. Les jeunes peuvent désormais se retrouver au 14 rue de l'École.

Quels sont les principes et les valeurs de la politique enfance/jeunesse à Soullans ?

Notre volonté est de proposer un service public

de qualité avec du personnel qualifié, tout en restant accessible pour tous.

Nous souhaitons garder des tarifs modérés, que ce soit à « La Farandole » grâce à notre partenariat avec la CAF, à l'Espace Jeunes où la cotisation (10€ pour l'année) est minime, à la bibliothèque qui est gratuite pour les moins de 16 ans.

Des projets ?

Nous allons créer un « portail famille » pour permettre de remplir les dossiers d'inscriptions et opérer le règlement en ligne des factures pour la restauration scolaire et l'Accueil de Loisirs (cf. page 23).

Nous souhaitons aussi développer l'Espace Jeunes pour proposer de nouvelles activités, selon les demandes et souhaits des familles. »

5 - Un nouvel Accueil de Loisirs à Soullans

29 juin, la Farandole a pris ses fonctions, pour le plus grand plaisir des enfants et du personnel encadrant, venant ainsi concrétiser le dynamisme démographique de notre commune.

Jusque-là situé au sein d'un ancien logement de fonction, il nécessitait une structure neuve et sur-mesure pour répondre aux besoins des familles et des bouts de chou. C'est chose faite. Comme en témoigne la Directrice Adjointe : « Le nouveau lieu est adapté à nos besoins ; alors qu'il fallait avant s'adapter au bâtiment. ».

Plus spacieux, plus coloré, plus lumineux : l'esthétique et la praticité sont au service du projet de recevoir les enfants dans les meilleures conditions possibles. « C'est un bel outil de travail. Et les enfants en témoignent par leur bien-être ».

Avec ses 740 m², la Farandole augmente ses capacités d'accueil, passant d'une trentaine d'enfants à une centaine, alors que le nombre de familles qui viennent s'installer sur la commune est de plus en plus important.

En prime, une structure de jeu est présente dans la cour, directement sur place, alors qu'il fallait avant utiliser celle de l'école.

Toute l'année, 4 animateurs communaux travaillent à temps plein avec nos enfants. Ils sont soutenus par une ATSEM le mercredi et des renforts saisonniers durant l'été, selon les besoins.

Coût du marché relatif au bâtiment : 1 229 899.25 € HT

Subventions :

- État : 300 000 €
- Région : 100 000 €
- CAF : 92 000 €
- Prêt à taux 0% : 138 000 €

Le projet de l'Accueil de Loisirs est de permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de loisirs et de vacances. Les objectifs sont de favoriser le développement de l'autonomie et l'apprentissage de la citoyenneté par la socialisation, l'expression et le respect d'autrui.



UN PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES

La Ville de Soullans agit en faveur de l'accès à l'éducation et à la culture pour tous avec par exemple :

1 - Transport scolaire

Depuis janvier 2017, la compétence relative aux transports scolaires a été transférée du Département vers la Région. Depuis 2019, elle demande aux familles de s'inscrire sur la plateforme www.aleop.paysdelaloire.fr et de payer 110€.

Mais à Soullans, le transport scolaire est toujours gratuit grâce au soutien de la Ville. Chaque famille peut demander le remboursement du tarif régional de 110€ /an, sous condition qu'il l'utilise régulièrement.

La Commune de Soullans entend ainsi agir pour une égalité d'accès à l'éducation, quels que soient les revenus du foyer ou son positionnement géographique par rapport à l'école. La Municipalité encourage également l'utilisation des transports en commun en tant que moyen d'actions pour la transition écologique.



2 - Aides aux fournitures scolaires

Afin de permettre aux enfants de bénéficier de tout le matériel nécessaire à leurs apprentissages, la Ville subventionne en partie l'achat de fournitures. En 2020, le montant de la subvention est de 34,50€ /enfant. Elle est directement versée à tous les établissements scolaires, privés et publics.



3 - Soutien aux sorties scolaires

Visite d'un musée, sortie dans la nature, nos enfants apprennent aussi à l'extérieur des établissements. Pour favoriser ces initiatives, la Ville de Soullans subventionne un transport par an et par classe.

Cap vers une année scolaire réussie !





La Ville de Soullans offre aux Soullandais de multiples activités sportives, notamment grâce à ses associations qui contribuent à dynamiser notre quotidien. Au programme : bonne santé, échange et convivialité au sein de notre commune.

Quel meilleur moment que la rentrée pour s'inscrire à un sport ? Vous n'avez plus que l'embarras du choix, que ce soit tennis, football, basket, pétanque, boules en bois, zumba kids et fitness, modern jazz, gymnastique, gym tonique, pilates, etc. Retrouvez toutes les coordonnées des associations en pages 26 et 27.

DES AIDES POUR LA PRATIQUE SPORTIVE

Parmi les subventions et aides possibles, retrouvez les chèques vacances et les « coupons sport » proposés par des comités d'entreprises, la CAF ou la MSA mais aussi l'e.pass jeunes Pays de la Loire.

Zoom sur l'E.PASS JEUNES PAYS DE LA LOIRE : l'aide régionale pour encourager la pratique sportive

Rentrée 2020 : bénéficiez de 200€ d'avantages par le e.pass culture & sport

Qui est concerné ?

- Tous les jeunes inscrits dans un lycée, un CFA, une MFR ou un IME,
- Nouveau : valable pour tout jeune inscrit dans tout établissement ou une formation d'enseignement supérieur des Pays de la Loire,
- Tous les jeunes Ligériens âgés entre 15 et 19 ans.

Prix : 8 €

Offre : 200 € d'avantages : livres, cinéma, spectacle, festival, etc. et notamment 32 € pour l'achat de sa licence sportive.

Comment en bénéficier ?

Créez un compte sur le site www.epassjeunes-paysdelaloire.fr ou sur l'application mobile e.pass jeunes, puis faire la demande du e.pass culture sport.

Contact : Numéro vert. Appel gratuit : 0800 205 205



e.PASS
JEUNES

CULTURE SPORT

SANTÉ

À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT



Région
PAYS DE LA LOIRE

Agenda Culturel

POP/JAZZ AVEC LE CONCERT DES GLAM'S DANS LE CADRE DE LA 5^e SAISON

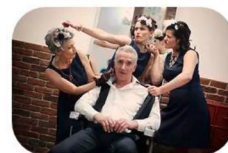
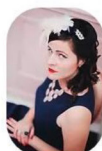
Vendredi 11 décembre, la Municipalité vous convie à l'Espace Prévoirie pour assister au concert des Glam's. Les trois chanteuses professionnelles de pop/jazz sont spécialisées dans la musique vocale polyphonique inspirée par la technique « Close harmony », très utilisée dans les années 1940. Leur style se veut à la fois glamour, rétro et burlesque. Découvrez des reprises inattendues des standards de la chanson pour des rencontres détonantes : le jazz, le swing et la pop, dans le style des années 1930/40 !

Camille BUFFET, Marie-Christine LEVERRIER et Charlotte ROBIN, accompagnées par Olivier ROUSSEAU au piano, vous attendent !

Tarifs : 5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants.

Billetterie OMDM

Les Glam's & Mister O



AUX MAINS CRÉATIVES DU MARAIS PRÉSENTE :

Les automnales à soullans (4^e édition)

L'association « Aux Mains Créatives du Marais » propose une exposition artisanale : tissus, bois, porcelaine, polymère etc. Des ateliers créatifs pour enfants sont prévus à l'occasion de cet événement. Le samedi 10 octobre de 10 h à 18 h et le dimanche 11 octobre de 9 h à 17 h au Bureau d'Information Touristique, 94 route de Challans, entrée gratuite.

Renseignements :

Tél. : 06 60 90 70 30

mail : mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr



Agenda Culturel



SOULLANS ANIMATION TOURISME ORGANISE :

Le Marché de Noël

Une cinquantaine d'exposants présentant des produits originaux seront présents à l'Espace Prévoirie.

Animations pour les enfants : manège, maquillage, photos avec le Père Noël, balade en calèche.

Restauration possible sur place.

le samedi 28 de 14 h à 20 h et le dimanche 29 novembre de 10 h à 19 h, à l'Espace Prévoirie, rue Saint-Christophe, entrée gratuite.

Renseignements :

Tél. : 06 68 84 32 12

mail : sat.soullans@orange.fr



Le Noël des enfants soullandais

Les enfants soullandais sont invités à un spectacle de théâtre avec Guignol. Le Père Noël leur rendra visite et un goûter terminera cet après-midi festif.

Le samedi 19 décembre 2020 à 15 h au Foyer rural, place de Ledesma, entrée gratuite.

Renseignements :

Tél. : 06 68 84 32 12

mail : sat.soullans@orange.fr



Point sur les travaux en cours

→ Les travaux en cours améliorent notre quotidien

Notre Commune ne cesse d'évoluer. Voici un point de situation concernant les travaux en cours et/ou terminés.

RÉNOVATION DE L'ANCIEN LOGEMENT DE FONCTION EHPAD

L'ancien logement de fonction de la maison de l'EHPAD, aujourd'hui propriété communale, est en cours de réhabilitation. Les travaux concernent autant les ouvertures que la rénovation des sols et des murs ainsi que les mises aux normes pour l'électricité et l'accessibilité. Le coût du projet est de 109 000 €.

L'aménagement est destiné à l'usage de la paroisse et de la Municipalité. Il comprend deux espaces :

- Une partie paroissiale pour l'accueil du public et un bureau, soit au total 109 m² répartis entre le rez-de-chaussée et l'étage.

- Un studio totalement indépendant pouvant répondre à des besoins de logement pour la paroisse ou la Ville, sur une surface de 38 m².

Les travaux ont débuté en mai et seront théoriquement livrés début septembre.

2^e PHASE TERMINÉE À L'EHPAD « Les Châtaigniers »

Les travaux de l'EHPAD « Les Châtaigniers » ont débuté en octobre 2018. La 2^e phase vient de s'achever. Elle comportait notamment :

- la création d'une nouvelle blanchisserie ;
- la création d'une nouvelle cuisine ;
- la création d'une nouvelle salle à manger ;
- la réhabilitation de 15 logements.

« L'objectif était d'avoir plus de confort, une meilleure esthétique, un isolement phonique plus performant et de meilleures conditions de sécurité. », souligne Monsieur BONNIN, Directeur de l'EHPAD. Chaque nouveau logement bénéficie aujourd'hui, par exemple, d'une douche à l'italienne.

Une nouvelle thématique relative aux 5 continents vient structurer les lieux, pour être à la fois source d'évasion,

de repères pratiques et visuels, mais aussi d'activités et de repas.

La 3^e phase prévoit :

- une réhabilitation de la salle à manger, qui devrait entrer en service au mois d'octobre. Plus spacieuse, elle sera à terme en mesure d'accueillir les 80 résidents en même temps ;
- la création d'un pôle d'activités de soins adaptés pour personnes dites désorientées ;
- une salle d'animations ;
- une salle des invités pour recevoir la famille lors d'occasions particulières ;
- la réhabilitation de 9 logements.

Livraison prévue pour janvier 2021 !





→ BUDGET

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

Comme tout ménage qui analyse son budget, la Ville veille à obtenir autant de recettes que de dépenses. Pour une collectivité locale, présenter un budget équilibré est même une obligation légale.

Dans ses actions, la Commune vise l'intérêt général. Il s'agit donc de maintenir un équilibre entre la volonté de fournir suffisamment de services à la population tout en conservant une maîtrise de son budget.

Les principes de notre budget

Le budget fait l'objet d'un débat d'orientations budgétaires au sein de la Municipalité et auquel chaque Soullandais est invité à assister, lors d'un Conseil Municipal.

Ainsi, la Municipalité a décidé de retenir plusieurs grands principes :

- garantir à la population un service public de qualité avec notamment la construction d'un nouvel accueil de loisirs,
- assurer l'entretien et la rénovation des bâtiments,
- maîtriser les charges de fonctionnement,
- ne pas augmenter les impôts afin de ne pas peser davantage sur le pouvoir d'achat des ménages,
- conserver une capacité d'autofinancement supérieur à 800 000 € pour limiter le recours à l'emprunt.

Comment se concrétise-t-il ?

Le budget de la Commune se divise en deux grands budgets : le budget de fonctionnement qui établit les recettes et charges du fonctionnement de la Collectivité et le budget d'investissements relatif à l'ensemble des projets pour lesquels il faut trouver les sources de financement, que ce soit l'emprunt, l'épargne ou les excédents de budget de fonctionnement.

Budget de fonctionnement 3.5M€

Recettes

Pour assurer son fonctionnement, la Ville de Soullans perçoit notamment une Dotation de l'État, qui ne cesse de baisser depuis des années. Et conformément aux principes d'orientations budgétaires décidés, la Commune n'augmentera pas l'imposition locale en 2020.

Dépenses

L'objectif de la Municipalité est de toujours maîtriser l'évolution des charges à caractère général. Cela concerne principalement les consommables (eau, électricité, etc.) et les salaires des agents de la Collectivité. La modernisation des outils et l'utilisation du numérique permettent par exemple de faire des économies (cf. page 22).

Le budget prévisionnel 2020 est identique au budget prévisionnel 2019 en maintenant au même niveau l'entretien des bâtiments et la voirie afin d'assurer la propreté et le caractère agréable de notre commune.

Ces efforts d'entretien de notre patrimoine doivent être soulignés alors que le travail des agents est de plus en plus long et donc coûteux, notamment depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, pour laquelle la Ville se réjouit par ailleurs pour d'évidentes raisons écologiques.

Les charges de personnel vont augmenter suite au recrutement d'un agent de surveillance supplémentaire au restaurant scolaire sur une année pleine et à la progression des échelles indiciaires de nos agents, particulièrement pour ceux situés en bas de la grille qui ont connu une revalorisation.

Notons aussi une hausse de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) demandée par le Département.

Au total le budget est en augmentation de + 0.70% par rapport à celui de 2019.



Budget d'investissements : 3.3M€

Recettes

Le budget de fonctionnement connaît davantage de recettes que de dépenses, ce qui permet d'investir dans de nouveaux projets. Les investissements seront principalement financés par de l'autofinancement et de façon limitée à de l'emprunt pour soutenir le programme d'acquisition foncière. La charge de la dette devrait être en 2020 de seulement de 251 000 €.

Dépenses

Il est envisagé dans cette année électorale de poursuivre les travaux déjà engagés, tant dans le domaine de la construction, de la réhabilitation de bâtiments que de la poursuite de notre politique d'amélioration de notre cadre de vie avec, par exemple :

- des équipements de protection incendie,
- des outils numériques,
- la fin de la construction de l'Accueil de Loisirs et l'achat de mobilier (cf.page14),
- des logiciels,
- la suite de la rénovation de l'ancien logement de fonction de l'EHPAD (cf.page19),
- l'entretien du patrimoine bâti,
- les travaux de mise en accessibilité des bâtiments,
- l'aménagement du bourg,
- l'enfouissement des réseaux,
- l'aménagement du pourtour de la mairie.

Budget maison médicale

Les dépenses de fonctionnement devraient s'établir à 19 000 €. Elles seront récupérées auprès des locataires.



Smartphone, Internet haut débit, paiement en ligne : l'utilisation du numérique est devenue un enjeu essentiel. La Ville de Soullans a embarqué dans le train du progrès, avec deux missions fondamentales : répondre aux besoins et rendre accessible le numérique pour tous les Soullandais. En route vers le futur.

Si l'on doit retenir un élément positif de la crise sanitaire, c'est le coup de boost que cela a donné à l'utilisation du numérique. À l'heure où l'actualité se trouvait beaucoup sur les réseaux sociaux, et où la visio-conférence avait remplacé les réunions en présentiel, la marche du numérique continue. Pour mieux accompagner les Soullandais et la modernité, la Ville de Soullans a mis en place une politique volontariste en matière de développement et d'accès au numérique.

L'ENJEU DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Alors que le numérique devient omniprésent, la Ville a à cœur de ne laisser personne en gare, que ce soit dans l'accès au matériel à proprement parler ou dans la pratique des outils. Quel que soit l'âge ou le milieu social, personne ne doit être oublié. La Ville de Soullans a ainsi mis en place :

1 - des ateliers et cours d'informatique, à la demande à la bibliothèque.

Nulle question de devenir un « geek », mais seulement de réaliser les opérations basiques et désormais essentielles pour notre quotidien : navigation sur Internet, gestion de la boîte mail, etc.

La Ville s'adapte à chacun, en proposant des cours sur mesure.

2- du matériel à disposition et notamment :

- Des ordinateurs à la bibliothèque avec internet en libre-service.
- Une borne interactive à l'accueil de la mairie pour les démarches administratives.
- Des vidéoprojecteurs à :
 - l'ancienne mairie,
 - la salle du foyer rural,
 - la salle de réunion de la salle de sports n°1

Associations et utilisateurs peuvent ainsi bénéficier d'équipements pour leurs projets depuis leur ordinateur.



DES BORNES WIFI-PUBLIC : Le saviez-vous ? La Ville de Soullans met gratuitement à disposition des accès aux bornes wifi à l'office de tourisme, à la bibliothèque et au camping municipal.

DES APPRENTISSAGES DÈS L'ÉCOLE

Les enfants, souvent déjà très connectés et habitués, ont la possibilité de bénéficier d'une classe numérique mobile. Les équipements (tablettes, ordinateur, etc.) se déplacent selon les besoins des contenus et objectifs pédagogiques.



LA VILLE DE SOULLANS 2.0

La Commune aussi se modernise pour répondre aux nouveaux besoins et attentes avec :

- Un site internet récent www.soullans.fr . Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin concernant la vie municipale, économique, quotidienne, associative, culturelle, enfance et jeunesse.
- Un écran à l'accueil de la mairie pour avoir accès aux actualités et informations importantes. Il remplace en partie les affiches.
- Une réduction du papier au profit du numérique. Pour des raisons écologiques et pratiques, la Ville a mis en place différents systèmes et équipements qui permettent de réduire cette consommation et notamment la numérisation des actes avec la préfecture et la trésorerie pour une gestion électronique des documents administratifs. L'objectif est d'avoir une administration zéro papier !

BIENTÔT : L'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT EN LIGNE. La Ville de Soullans travaille sur la création d'un « portail famille » pour l'inscription et le paiement des factures à l'accueil de loisirs et au restaurant scolaire !



À QUAND LA FIBRE À SOULLANS ?

La Vendée a initié un large plan de déploiement de la Fibre. Ce projet prend du temps car il faut revoir l'ensemble des réseaux télécoms présents. La priorité a été portée sur les plus grandes Villes comme Challans ou Saint-Jean-de-Monts.

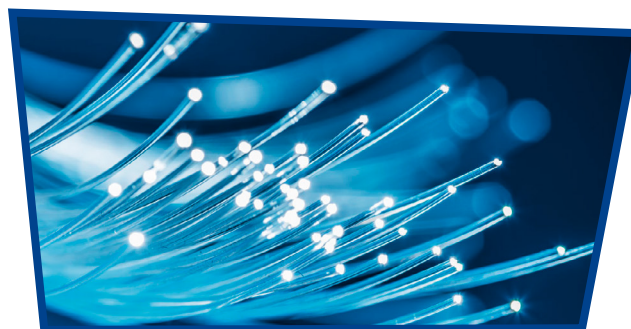
Vendée Numérique s'est engagée à finaliser le déploiement de la fibre dans les nouveaux réseaux d'ici 2023.

Pour suivre l'avancement de l'installation de la fibre à votre adresse, rendez-vous sur www.vendeenumerique.fr

Si votre connexion ADSL fonctionne mal, vous pouvez utiliser le très haut Débit Radio, fondé sur un réseau de nouvelles antennes. Toute la commune de Soullans est couverte par cette technologie.

Aujourd'hui, 5 opérateurs proposent des offres de raccordement et d'abonnement au THD Radio sur le réseau de Vendée Numérique.

- Espace Technologie : 02 51 49 31 31
- It Loire telecom (pro uniquement) : 02 85 67 01 95
- Api Net : 02 52 65 05 65
- Alsatis telecom : 09 70 247 247
- Nordnet : 34 20



Hommage à M. Hubert TRICHET

Conseiller municipal en 1971, tu deviens adjoint en 1983. Pendant 43 ans tu n'as pas hésité à consacrer beaucoup de temps aux nombreux secteurs dont tu avais la responsabilité.

Hubert, tu as mis toutes tes compétences et toute ton énergie au service de la collectivité, plus particulièrement au service de l'urbanisme et dans les dossiers liés à l'agriculture et à la voirie.

Ta disponibilité n'avait d'égal que ton dévouement. Nous avons été très sensibles à tes qualités d'écoute et à la pertinence de tes conseils.

Nous nous associons au chagrin de ta famille et l'assurons de toute notre amitié émue. Merci Hubert.

Jean-Michel ROUILLÉ
Maire



Expression des élus de l'opposition

POUR SOULLANS OSONS

Nous remercions les électeurs qui le 15 mars nous ont permis de tripler notre nombre d'élus. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.

Vous pouvez :

nous contacter par mail poursoullans.osons@gmail.com

nous suivre sur [Facebook.com/poursoullansosons](https://www.facebook.com/poursoullansosons)

Vos élus : Lorelei Villeret
Charlotte Rousset
Frédéric Hercberg

Répertoire des Associations

Associations culturelles

Atelier des petits points Soullandais	Mme DEMARET Stéphanie	6, rue des Bleuets steffychtinange@gmail.com	06 86 47 07 16
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19, chemin des Landes mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr	06 60 90 70 30
Chant'en danse	Mme GIRARD Liliane liliane-girard@laposte.net	40, rue des Ormes	02 51 93 36 61
Club philatélique	M. QUEHEN Bernard	32, rue Charles Milcendeau vigrebo@gmail.com	02 51 68 87 15 06 08 28 85 21
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans, rue de l'Océan jumelage.soullansledesma@gmail.com	06 83 37 04 27
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4, rue de Prévoirie easfburkinafaso@free.fr	02 51 93 36 87
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	2, route des Sables showaucoeur@aliceadsl.fr www.showaucoeur.fr	06 62 33 27 06
La Bibliothèque Soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3, rue du Pressoir	02 51 35 19 11
La Ningle des Poètes	M. LE TOUCHE Philippe	5, chemin du Bois Ménard philippe.letouche@orange.fr	02 51 35 68 62
LesArts	Mme LEROY Isabelle	73, chemin du Bas Marais assolesarts@hotmail.com	06 33 64 44 65
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7, chemin de Brécharde lesjardinsdelagirade@hotmail.com	02 51 49 18 34
Les Peintres du Marais	M. LECLERC Jean-Pierre	63, rue de Pierre Levée lespeintresdumarais85@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr	06 59 46 94 04 02 51 35 38 75
Les Tréteaux Soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter, rue des Ormes lestreteauxsoullandais85@gmail.com	02 51 49 32 97
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94, route de Challans sat.soullans@orange.fr www.soullansanimationtourisme.fr	06 68 84 32 12
Soullans cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18, rue de Nantes yvette.garel@sfr.fr	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73
Soullans pour le plaisir	M. SAINTOT Gilles	174, route de Saint-Gilles soullanspourleplaisir@orange.fr	06 20 83 25 52
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5, chemin du Bois Ménard vocalise85@gmail.com www.vocalise85.com	02 51 35 68 62
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2, rue de la Rive zamtrad@laposte.fr	06 79 27 33 74
Social - Solidarité - 3^e Age			
A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	25, rue des Aulnes admr.soullans.leperrier@orange.fr www.admr85.org	02 28 10 34 13
Alcool Assistance La Croix d'Or		Challans jojo.louerat@orange.fr www.alcoolassistance.net	02 51 35 11 27 06 45 10 83 69
Amicale des donneurs de sang	Mme CHEVRIER Marie-Josèphe	7, chemin des Guignardières dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSspaysdelaloire	02 51 93 07 16

Répertoire des Associations

Les p'tites grenouilles	Mme BULTEAU Sylvie	5, impasse de Heurtevent lesptitesgrenouilles85300@gmail.com	
Club de l'amitié Soullandaise	M. COSSAIS Christian	13, rue des Ormes clubamitiesoullandaise@hotmail.com	02 28 10 9 7 61
Secours catholique	Mme MIGNE Aliette	94, route de la Gare	02 51 35 20 53
Associations scolaires et extrascolaires			
Amicale de l'école publique	M. VERDELET Mélissa	14, rue de l'École aepsoullans@gmail.com	06 03 09 83 52
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11, rue du Chai	
La Jeunesse Soullandaise	Mme RIDIER Linda	12, rue des Iris lajeunessesoullandaise85300@gmail.com	06 30 80 32 60 02 51 35 27 62
O.G.E.C.	M. MOUSSEAU Brice	53, chemin du Bois Ménard delphineetbrice@orange.fr	06 99 44 54 84
Associations sportives			
Amicale des boulistes	M. CHEVRIER André	7, chemin des Guignardières bouliste.soullans-riez@sfr.fr	02 51 93 07 16
Basket - Hirondelles Soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2, route du Soullandeu hirondellesbasket@hotmail.fr club.quomodo.com/soullansbasketclub	02 51 39 70 63
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26, chemin du Moulin Neuf danseadeux.soullans@sfr.fr	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	26, rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller associationdanses2000@gmail.com	06 21 39 26 97
Football Hirondelles Soullandaises	M. BLANDINEAU Stéphane	44, chemin du Bois Ménard blandineau.stephane@bbox.fr hirondelles-soullandaise-foot.footeo.com	06 4 2 17 62 67
Gymnastique Soullandaise	Mme PAGEAU Dominique	gym.soullans@orange.fr	06 15 58 36 74
Pétanque Soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24, chemin de la Braconne pétanque.soullandaise85@orange.fr saint-maxent.roland@orange.fr http://petanquesoullandaise.fr	02 51 58 89 69 06 82 33 06 37
Tennis Club Soullandais	M. ROBERT Charlie	22, rue du Château d'Eau chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@orange.fr	06 24 38 78 01
Divers			
A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70, route du Perrier chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90
Amicale de pêche Soullandaise	M. GUYON Bernard	69, route des Sables http://pecheursoullandais.e-monsite.com noemie.25.guy@hotmail.fr	06 18 64 24 33
Société chasse "La maraîchine"	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans jcguyon85@gmail.com	06 07 81 85 78
Société chasse "La biche Soullandaise"	M. MARCOURT Pascal	1, impasse des Vignerons lascal.marcourt@wanadoo.fr	06 25 33 08 95
Société chasse « L'amicale paysanne »	M. PONTOIZEAU Denis	28, rue des Tilleuls	06 03 68 94 61
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans jcguyon85@gmail.com	06 07 81 85 78

Adresses utiles

Services publics

• MAIRIE	Rue de l'Océan	contact@soullans.fr 02 51 68 00 24
• POMPIERS CHALLANS		02 51 68 06 90 ou 18
• GENDARMERIE ST-JEAN-DE-MONTS		02 51 58 01 44
• BUREAU DE POSTE	2 rue Charles Milcendeau	3631
• BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Place Jean Yole	02 28 17 26 83
• CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES	Boulevard Albert Schweitzer – Challans	02 51 49 54 00
• CONCILIATEUR DE JUSTICE	Sur RDV M. PESSON	07 82 25 42 58

Culte

• PRESBYTÈRE	M. l'Abbé Jean BONDU 1 rue Charles Milcendeau	soullans@diocese85.org 02 51 68 05 41 à Soullans 02 51 68 23 74 à Challans
---------------------	--	--

Ecoles

• ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE	Mme PÉRAULT-ROUSSEAU - Rue du Saule Creux	02 51 68 37 02
• ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE	Mme FAYET - Rue de l'École	02 51 68 01 95
• ÉCOLE PRIVÉE LES ROSEAUX MATERNELLE ET PRIMAIRE	M. MAUDET - 19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13

Santé - Social

• A.D.M.R.	Secrétariat - Rue des Anciens Combattants	02 28 10 34 13
• ASSISTANTES SOCIALES	Sur rendez-vous	02 51 49 68 40
• SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	Mme VOISIN - Saint-Jean-de-Monts	02 51 59 16 96
• EHPAD LES CHÂTAIGNIERS	M. BONNIN - Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
• CHIRURGIENS DENTISTES	M. RIVIÈRE - 11 rue du Château d'Eau Mme GABARD - 11 rue de Château d'Eau	02 51 68 52 38 02 51 68 52 38
• INFIRMIERS(ÈRES)	CABINET INFIRMIERS : Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 05 01
	CABINET INFIRMIÈRES : Mmes BULTEAU et DEVILLERS Maison médicale - 10 place de Gaulle Mme MAUDOUX - 5 rue de la Douve	02 28 10 39 88 02 51 49 20 26
• KINÉSITHÉRAPEUTES	M. BERRUEL - 3 rue de l'Océan M. LARDIÈRE et Mmes COUVRAND et HEMARD 2 place de Ledesma	02 51 68 17 40 02 28 10 33 59
• MÉDECINS	Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina Maison médicale - 10 place de Gaulle Dr ANTALUCA-OBEYA Simona Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 00 20 02 51 68 74 02
• ORTHOPHONISTE	Mme GABORIEAU - 11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
• OSTÉOPATHE	Mme CHABEAUD Maison médicale - 10 place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
• PÉDICURE - PODOLOGUE	Mme BESSONNET - Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 93 34 91
• PSYCHOLOGUE	Mme BAUD – Maison médicale – 10, place de Gaulle	06 87 11 00 25
• PHARMACIE	Mme DAHERON - 5 place Jean Yole	02 51 68 01 40
• RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE	Mme PLANES Bernadette - 33 bis chemin de Heurtevent	06 62 45 36 98
• ACCUEIL DE LOISIRS	M. BONNEAU Alban - Rue de l'École	02 51 55 11 66
• MUSÉE	Musée Charles MILCENDEAU – Le Bois Durand	02 51 35 03 84
• TAXI - AMBULANCE	M. TANCRAÏ Frédéric – 7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61
• TAXI NAVETTE CHALLANS	M. et Mme VACHON Yoann – Taxi'Yo Transport à la demande pour les gares et les marchés de Challans	02 28 17 02 73 06 31 27 22 34

Bien-être

Divers



Mairie de Soullans
Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS - Tél. 02 51 68 00 24
Site internet : www.soullans.fr
Adresse mail : contact@soullans.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SOULLANS :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 le samedi
Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.